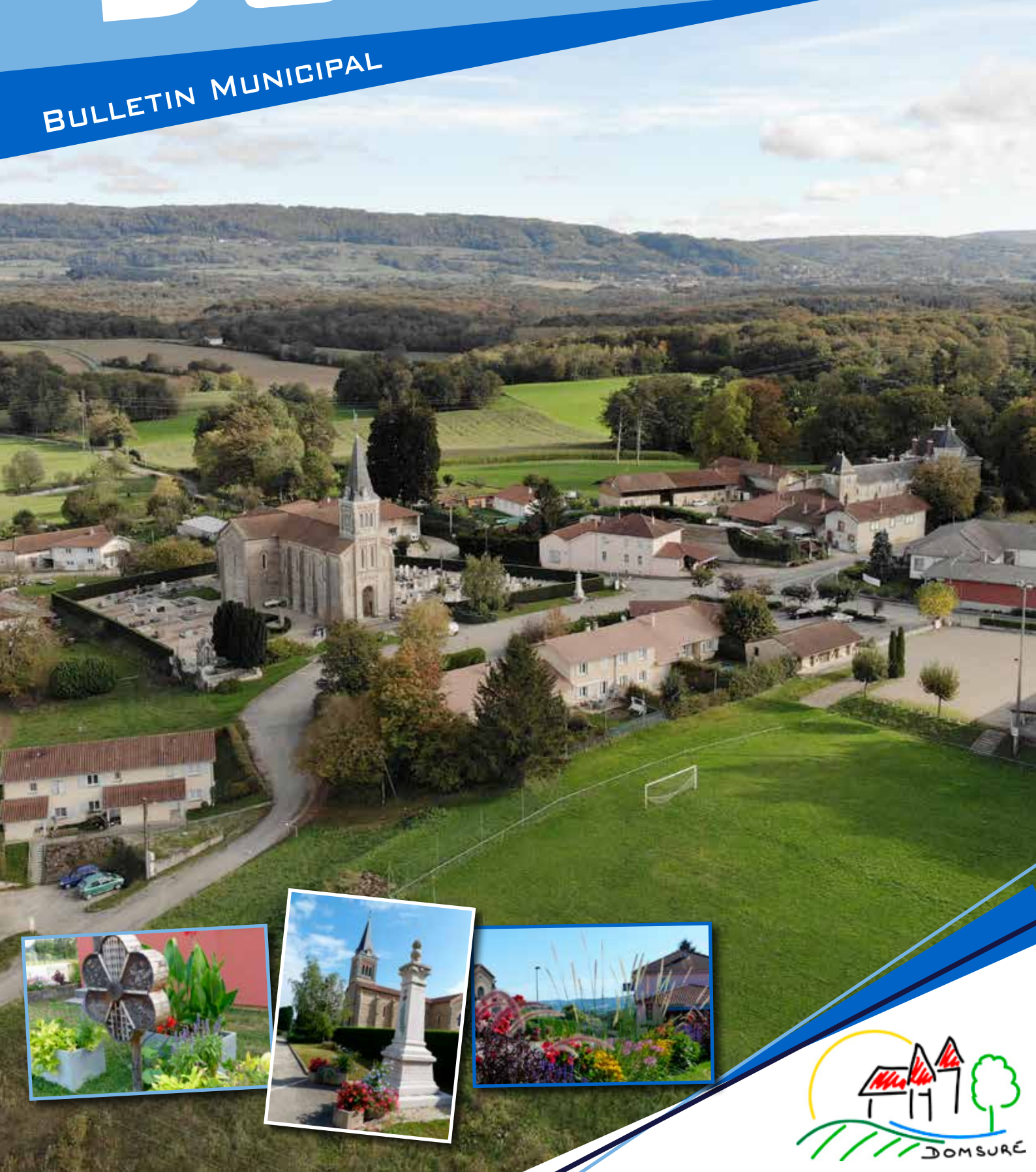


VIVRE à DOMSURE

2020

BULLETIN MUNICIPAL



MOT DU MAIRE	3
BUDGET	4-5
TRAVAUX	6-11
INFOS PRATIQUES	12
CA3B	13-17
ENFANCE ET VIE EDUCATIVE	18-22
ASSOCIATIONS	23-30
VIE DES SENIORS	31
DIVERS	32-37
NUMÉROS UTILES	38
HISTOIRE	39-43
CALENDRIER DES FÊTES	44-45
ÉTAT CIVIL	46
PHOTO MYSTÈRE	47



MOT DU MAIRE

Chers Domsurois et Domsuroises,

2019 marque la dernière année pleine de ce mandat qui va s'achever d'ici quelques semaines.

Malgré la fin de ces 6 années de mandature, le conseil municipal a poursuivi son action avec dynamisme et a pu concrétiser quelques projets très importants pour la commune.

Pour 2019, je retiendrai les opérations suivantes :

- L'aménagement et la sécurisation de la traversée du hameau du Villard. Après plusieurs années de réflexion et d'études, ce projet a enfin été réalisé et permet de faire ralentir les véhicules et de sécuriser davantage les piétons.
- La livraison du nouveau lotissement Le Clos du Tilleul avec la construction de 9 maisons individuelles qui sont toutes louées. Cette opération entièrement portée par le bailleur Ain Habitat a permis d'accueillir de nouvelles familles avec des enfants. Ces arrivées ont également contribué au maintien de la 5ème classe du regroupement pédagogique Beaupont-Domsure. Ces logements locatifs assurent une rotation de la population indispensable à la vie du village et au dynamisme du monde associatif.
- La réalisation des travaux d'assainissement au lotissement Les Noyers avec le raccordement de ce dernier à la station d'épuration.

L'année 2019 a été aussi l'occasion de préparer l'avenir et notamment 2020, afin que la nouvelle équipe municipale puisse lancer rapidement des projets tels que le réaménagement du stade de football et le remplacement des chaudières des bâtiments communaux.

Après la nuit des étoiles en 2018, le conseil municipal, en partenariat avec M Georges Comtet, ancien instituteur de Domsure, vous a proposé une 1^{ère} projection de film retraçant

la vie du village et les principaux événements marquants de notre commune, de 1976 à 2004.

J'en profite à nouveau pour remercier l'ensemble des associations communales et intercommunales et tous les bénévoles donnant de leur temps pour apporter, au travers des activités proposées, de la joie, du bonheur et de la convivialité à nous tous. Le monde associatif est vecteur de belles valeurs que chacun d'entre nous devrait partager davantage.

Je vous invite à parcourir cette nouvelle édition, riche en informations, retraçant l'actualité de notre commune. J'aurai plaisir, avec mon équipe municipale, à vous retrouver à l'occasion de la cérémonie des vœux, le samedi 18 janvier à 17h30 à la salle polyvalente, qui sera suivie d'un spectacle comique, offert par le comité de fêtes. Venez nombreux soutenir les bénévoles.

En attendant, je voudrais, au nom du conseil municipal et en mon nom propre, vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Mes pensées vont également vers toutes les personnes qui ont traversé ou traversent des moments difficiles et je souhaite que l'année 2020 soit porteuse d'espoir.

Le Maire
Yvan PAUGET





BUDGET 2018

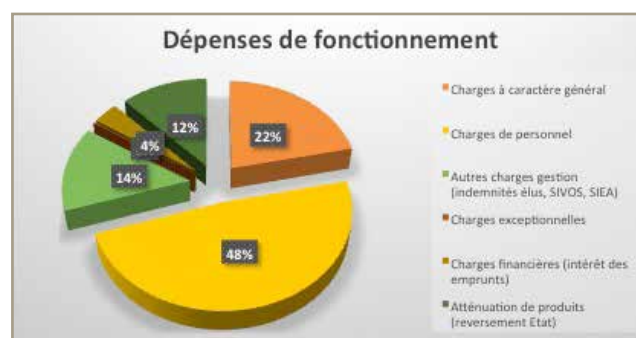
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	60 188,86 €
Charges de personnel	135 636,39 €
Autres charges de gestion (indemnités élus, SIVOS, SIEA)	39 520,74 €
Charges exceptionnelles	540,73 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	10 045,74 €
Atténuations de produits (reversement État)	33 629,00 €
Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
Total	279 561,46 €

Recettes

Produits des services (affouage, voirie)	4 324,00 €
Atténuations de charges	4 712,31 €
Impôts et taxes	210 266,69 €
Dotations et participations (État, département, RPI)	111 343,17 €
Autres produits gestion courante (locations biens communaux)	12 597,04 €
Produits exceptionnels	3 307,61 €
Total	346 550,82 €



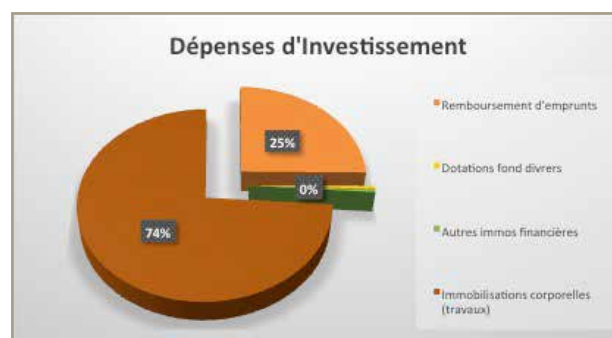
Résultat de fonctionnement : + 66 989,36 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

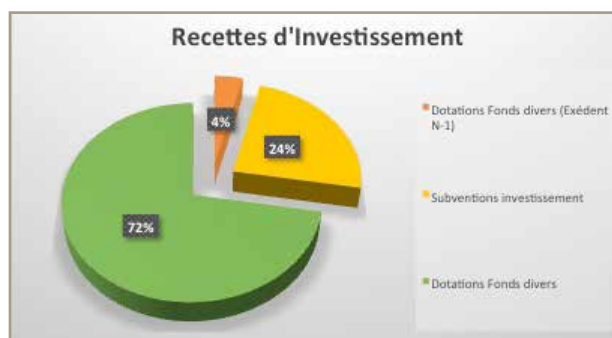
Dépenses

Remboursement d'emprunts	19 223,41 €
Dotations fonds divers	412,00 €
Autres immos financières	319,19 €
Immobilisations corporelles (travaux)	56 502,07 €
	76 456,67 €



Recettes

Dotations Fonds divers (Exédent N-1)	4 702,56 €
Subventions investissement	28 884,00 €
Dotation fonds divers	87 476,21 €
Immobilisations corporelles	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
	121 062,77 €



Résultat d'investissement : 44 606,10 €

Résultat 2018 : 111 595,46 €

BUDGET COMMUNAL 2019 : INVESTISSEMENT

- Plantation peupliers	1 318,24 €
- Défibrillateur	2 405,95 €
- Panneaux signalisation	834,24 €
- Études Aménagement Le Villard	1 530,00 €
- Aménagement Le Villard	79 719,65 €
- Modernisation points lumineux	7 314,17 €
- Achat aspirateur école	252,50 €
- Achat poste radio CD/MP3	105,52 €
- Achat meuble bibliothèque école	653,82 €
- Achat machine à laver école	477,00 €

Lotissement « Le Clos du Tilleul »

Depuis le début du mandat, nous réfléchissions à construire de nouveaux logements afin de pérenniser nos écoles et permettre également aux personnes âgées de rester sur la commune si elles le désirent.

La commune n'ayant pas les moyens financiers pour réaliser un tel projet, nous avons sollicité les services d'Ain Habitat afin de financer et réaliser ces constructions. En parallèle de ces études, la municipalité a missionné l'EPF (Etablissement Public Foncier) de l'Ain pour nous aider dans l'acquisition du foncier potentiel.

L'acquisition du foncier réalisée et le projet acté, la construction des 9 pavillons (7 T4 et 2 T3) a pu débuter le 3 Septembre 2018 pour se terminer le 5 Septembre 2019. Chaque

pavillon a été construit en brique, avec menuiserie PVC, volets roulants motorisés, ballon d'eau chaude thermodynamique et panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude.

L'inauguration du « Clos du Tilleul » a eu lieu le vendredi 15 Novembre en présence de tous les partenaires, entreprises ayant travaillé sur le chantier et élus.

Un grand merci à eux pour cette belle réalisation.

A ce jour, tous les pavillons sont loués, avec de nombreux enfants, permettant ainsi de maintenir nos effectifs au sein du RPI avec Beaupont et d'éviter la fermeture de la cinquième classe.



Inauguration du « Clos du Tilleul » en présence des élus

Le Clos du Tilleul

Ce tilleul a été planté le 11 novembre 2019 en mémoire des 12 résistants tombés le long du Chemin de Messe, en bas "des Lusy", le 18 juin 1944 lors de la Seconde Guerre mondiale.

Ils ont défendu avec courage notre patrie lors d'une période sombre de son histoire.



Notre village leur en est reconnaissant.

Qu'ils reposent en paix.

Le tilleul est un arbre protecteur, symbole de l'amitié.

Poste de relèvement du lotissement « Les Noyers »

Pour faire suite au plan de zonage assainissement et aux préconisations d'aménagement qui en découlent, la municipalité a souhaité abandonner le décanteur digesteur actuel collectant les eaux usées des 5 habitations du lotissement des Noyers afin de le remplacer par un poste de refoulement permettant de rediriger les eaux usées vers la station d'épuration existante.

Le bureau d'étude Infratech a été recruté pour un montant de 3 990 € HT afin de monter le dossier d'appel d'offre permettant la consultation des entreprises et le suivi de chantier qui en découle.

Le choix de l'entreprise Piquand TP de Saint

Amour pour réaliser les travaux a été acté, après analyse des offres, en Novembre 2018. Le transfert de la compétence assainissement à l'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse a retardé le démarrage des travaux, suite à un grand nombre de travaux en attente et en suivi sur le périmètre concerné. Les travaux pour la création, la mise en place du poste de relèvement et du réseau associé ont débuté le 19 Novembre 2019 pour être fini vers le milieu du mois de Décembre.

Montant des travaux financés par la CA3B : 64 215 € HT auquel il faut ajouter les frais d'aménagé des réseaux électriques et eau potable pour un montant de 6 741 € HT.



Affouage

Suite à plusieurs années consécutives avec un faible nombre d'affouagistes, nous avons pris du retard sur les coupes de bois à effectuer.

La municipalité a donc fait le choix de proposer aux habitants de la commune de Beaupont, qui ne disposent pas de bois communaux, d'accéder aux affouages pour ceux qui le souhaitent afin de ne pas prendre de retard supplémentaire sur le programme envisagé.

Ce sont donc 12 affouagistes qui ont répondu présents dont 3 personnes de la commune voisine de Beaupont, pour environ 270 m³ de bois à se partager.

A noter que le m³ est vendu 6 € aux affouagistes.



La forêt

De nombreux chênes américains et chênes de pays étaient arrivés à maturité sur les parcelles de la commune situées au « Villard » dans les bois de Fougemagne.

En collaboration avec les services de l'Office National des Forêts, la municipalité a fait procéder à l'abattage et au débardage des arbres sélectionnés. Ce travail a été réalisé par l'entreprise Bochart située à Foissiat.

221 m³ de billes de bois ont été abattues et débardées en bord de route, pour un montant de 4 862 € HT, afin d'être vendues au plus offrant, pour la somme de 16 527 € HT.



Voirie

La compétence voirie est exercée par l'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse suite à la fusion des Communautés de Communes de notre secteur. De par sa longueur de voirie, le budget d'investissement alloué à la commune de Domsure est de 32 171 € TTC. En complément de cette enveloppe, nous avons également un budget de fonctionnement nous permettant de réaliser quelques petits travaux d'entretien tel que les curages, busages de fossé, stabilisations d'accotements, etc....



Pour cette année 2019 vous trouverez ci-dessous les travaux réalisés :

- 350 m² d'émulsion réalisés Route de la Charme,
- 1 457 m² d'émulsion réalisés Route de Rivet et Impasse de Rivet,
- 2 565 m² d'émulsion réalisés Route de Grosset.

Des travaux d'application de "point à temps" sont également effectués tous les ans afin de boucher les divers trous apparus au fil de l'année.

L'enveloppe "fonctionnement" nous a permis entre autres de reprendre les fossés « Routes des Parizonnes » ainsi que de stabiliser les accotements « Route de la Charme », travaux effectués par l'entreprise Mariller de Joudes.



Aménagement de la traversée du Villard

Suite aux réunions de quartier et aux mesures de vitesse et comptage, la municipalité souhaitait réaliser un aménagement routier sur la RD 52 afin de sécuriser les habitants et la circulation au niveau de la traversée du hameau du « Villard ».

Nous avons sollicité le bureau d'étude ABCD de St Amour afin de nous aider dans notre réflexion mais également pour réaliser le dossier d'appel d'offre afin de consulter plusieurs entreprises.

Après négociations et plusieurs réponses d'entreprises, la société Piquand TP a été retenue afin de réaliser deux effets portes et deux plateaux ralentisseurs à l'Ouest et Est du hameau ainsi qu'une écluse au centre du projet, ne permettant le passage que d'un véhicule à la fois. La création d'un trottoir desservant l'abri bus depuis le centre du Villard permet également de sécuriser le cheminement des enfants et piétons.

La construction d'un quai bus, aux normes actuelles, a été réalisée et financée en totalité par le biais d'un fond de concours auprès de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse pour un montant de 6 517 € HT.

A noter que la totalité des enrobés au niveau de la traversée du hameau a été faite sous convention avec le marché de travaux du département afin de n'avoir qu'une seule entreprise réalisant les enrobés et éviter ainsi tout raccords de chaussée.

Montant du maître d'œuvre : 4 515 € HT.

Montant des travaux hors quai bus 59 986 € HT.

Subventions : 10 126 € HT.

A ce jour, il nous reste quelques plantations à réaliser au niveau de l'écluse afin de matérialiser visuellement le rétrécissement de la chaussée à cet endroit.



Plateau ralentisseur et quai-bus



Ecluse

Participation citoyenne : Pour un engagement solidaire

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique,
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Le conseil municipal, en partenariat avec la gendarmerie, est favorable au lancement de cette démarche. La réunion publique d'information du jeudi 17 octobre 2019 a réuni une cinquantaine de personnes et a permis de présenter cette démarche.

Cette initiative est basée sur le volontariat. Plusieurs personnes ont manifesté un intérêt en s'inscrivant dans cette démarche, **et j'invite toutes celles et ceux qui souhaitent participer, à se manifester au secrétariat de mairie.**

LE RÔLE DE CHACUN

► **LE MAIRE**
Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► **LES RÉSIDENTS**
Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► **LA GENDARMERIE**
Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.
Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

CONTACTEZ VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

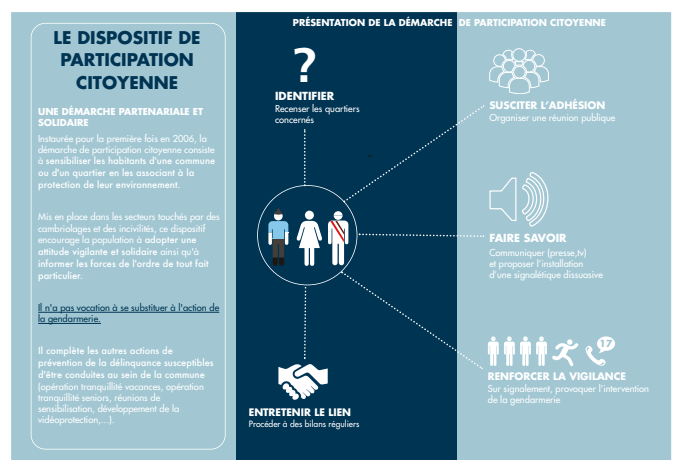


POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE



La déchetterie

La collecte des ordures ménagères se fait le mardi matin très tôt, dès 4h30. Les poubelles doivent être sorties la veille au soir de la collecte.

Les PAV (Point d'Apport Volontaire) permettent de recycler :

- le verre dans les colonnes vertes,
 - le papier dans les colonnes bleues,
 - les emballages carton et métal, les flacons et bouteilles plastiques dans les colonnes jaunes.
- Ils sont situés route de Coligny, à la sortie du bois, et à Crocky, en direction de Leschaux. Tout autre déchet dit indésirable est à emmener à la déchetterie de Pirajoux. Ils ne se laissent pas devant les PAV. Les incivilités entraînent des incivilités. Soyons responsables, trions correctement.

Les vêtements peuvent être déposés :

- à Beaupont, route du Sougey, à côté des PAV,
- à Coligny, point tri du gymnase « Champel »,
- à Marboz, la Cure, 54 chemin de la Cure,
- à Pirajoux, déchetterie intercommunale, bois Besson.

Vous pouvez consulter notre site domsure.fr afin de retrouver les différentes consignes de tri.

Horaires d'ouverture : HIVER (novembre à mars) :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

ETE (avril à octobre) :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 18h sans interruption

Jours de Fermeture : jeudi, dimanche et jours fériés

TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?

OFFREZ une 2^{ème} VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS !

Comment bien trier ?

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

Ne pas déposer d'articles HUMIDES.

Où déposer ses TLC ?

Dans un des **Points d'Apport Volontaire portant ce logo** →

Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur le site www.lafibredutri.fr

Pourquoi est-ce utile ?

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux

Depôt à un PAV → Collecte → Tri → Réutilisation / Recyclage

CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

TLC : Textiles, Linge de maison, Chaussures

ECO TLC : TEXTILE • LINGE • CHAUSURE

Gare aux petits indésirables !

Ne pas jeter avec les ordures ménagères mais à porter en :

Déchetterie de Pirajoux

Produits toxiques ou dangereux et leurs emballages (pesticides, vernis, peintures, déboucheurs wc...)

Vaisselle et verrerie (Terre cuite, pyrex, céramique...)

Maquillage et cosmétique

Déchetterie ou mairies ou magasins d'achat

Petits appareils électriques et électroniques : (portable, câbles, clé USB, jeux vidéo...)

Piles et batteries

Cartouches d'impressions

Déchetterie ou écoles partenaires

Déchetterie ou magasins d'achat

Toutes les ampoules

Stylos et autres instruments d'écriture

Pensez aussi à trier tous les emballages recyclables !

Une question, un doute sur le tri ?
04.74.42.04.76

CA3B : Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse

Les nouveautés : le transport à la demande

Avec Rubis, des nouveaux services de transport
Zoom sur le transport à la demande.

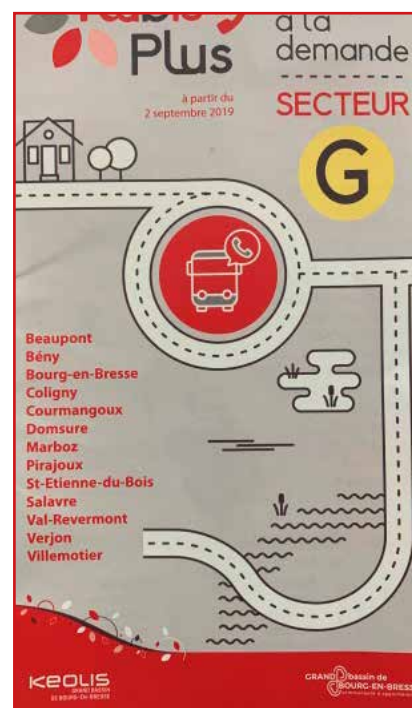
La Communauté d'Agglomération a déployé son nouveau réseau de transport. Les premiers services ont été lancés en juillet. 100 vélos en libre-service sont désormais disponibles à Bourg-en-Bresse, Viriat, Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas, implantés dans 19 stations. Une navette électrique sillonne aussi le centre-ville de Bourg-en-Bresse, toutes les 20 minutes entre Carré Amiot et la gare SNCF. Ce service est gratuit et fonctionne du lundi au samedi de 10h à 18h. Quelques changements ont également été mis en place sur le réseau des bus urbains : des bus jusqu'à 20h et la ligne 3 prolongée jusqu'à Saint-Just.

Depuis le 2 septembre, la Communauté d'Agglomération propose aussi le transport à la demande et une solution de covoiturage. Celle-ci est intégrée à l'application Rubis à télécharger sur Apple Store ou Google Play. Chaque utilisateur peut proposer des trajets, en tant que conducteur ou passager.

Le transport à la demande offre un moyen de déplacement pour tous les habitants du territoire au départ de leur commune. Les trajets sont à réserver par téléphone au 04 57 38 37 01, du lundi au samedi de 8h à 19h ou via le site rubis.grandbourg.fr.

Domsure fait partie du secteur G. Le transport à la demande est disponible depuis l'ensemble des communes du secteur vers 5 pôles d'attractivité : Bourg-en-Bresse (Carré Amiot), Coligny (Mairie), Marboz (champ de foire), Saint-Etienne-du-Bois (Montaplan-Maison des pays de l'Ain) et Val-Revermont (Treffort centre). Il est également possible de demander un trajet d'un pôle d'attractivité vers une commune. Une grille horaire est définie pour chacun des pôles d'attractivité, au départ et à l'arrivée.

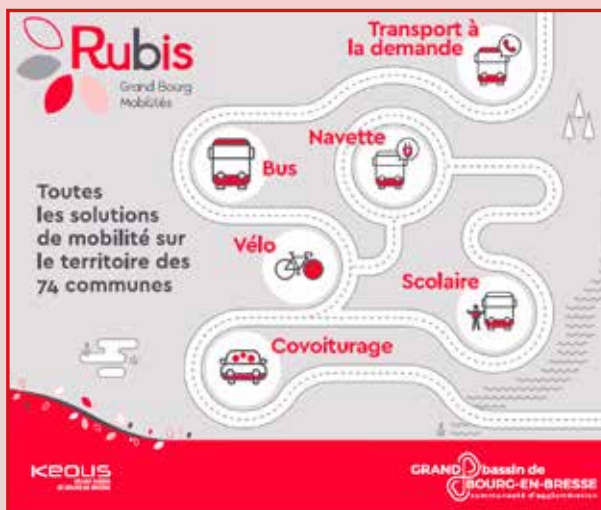
La liste des arrêts est à consulter sur : rubis.grandbourg.fr ou à demander par téléphone au moment de la réservation. L'arrêt de Domsure se situe sur la place de l'église. Le trajet coûte 1,30€.



Comment ça marche ?

Le service Rubis'Plus ou le transport à la demande fonctionne :

- Du lundi au samedi toute l'année (y compris pendant les périodes de vacances scolaires)



- **Sur réservation :**
 - par téléphone au 04 57 38 37 01 du lundi au samedi, de 8h à 19h
 - via le site www.rubis.grandbourg.fr
- **De point d'arrêt à point d'arrêt** depuis toutes les communes du secteur vers Bourg-en-Bresse (voir liste des arrêts dans les guides par secteur) ou vers un pôle interne au secteur
- **Les horaires d'arrivée ou de départ** à Bourg-en-Bresse ou sur l'un des pôles du secteur **sont garantis** (voir guide par secteur)
- **Seuls les trajets à l'intérieur du secteur sont autorisés** : les trajets au départ d'un secteur et à destination d'un autre ne sont pas possibles
- La réservation peut être effectuée **1 mois avant le trajet et jusqu'à 2 heures avant**. En cas de déplacements récurrents, il est **possible de programmer vos réservations**.
- **La réservation est obligatoire** : le véhicule passe uniquement si une réservation est enregistrée.
- En cas d'Aller/Retour, deux réservations sont à effectuer.
- **Le service Rubis'Plus est réalisé par des véhicules légers**. Le trajet le plus court et le plus rapide est privilégié. L'itinéraire et le temps de trajet varient en fonction des réservations.

- **La veille du départ, en fin d'après-midi**, un mail, un sms ou un appel (selon la préférence de l'utilisateur) est adressé au client pour lui préciser l'heure de départ de son arrêt. Si la réservation est effectuée le jour même, l'horaire de prise en charge est précisé par téléphone.

En pratique

En pratique

Rubis'Plus en 6 étapes :
Du lundi au samedi de 8h à 19h

Je consulte les horaires et choisis mon horaire d'arrivée sur le site internet www.rubis.grandbourg.fr

1



Mon horaire de départ est confirmé la veille en fin d'après-midi par sms, appel ou mail

3



Je monte, je valide mon titre si j'en ai un ou j'achète un ticket unitaire auprès du conducteur

5



Je réserve mon déplacement au 04 57 38 37 01 ou via le site internet www.rubis.grandbourg.fr

2



Je me présente à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de départ

4



J'arrive à destination pour mes rendez-vous

6



Les tarifs et titres valables sur Rubis'Plus

Tous les titres Rubis sont valables sur le transport à la demande à l'exception du titre 1 Aller/Retour par Jour Scolaire.

L'achat d'un titre de transport à 1,30 € auprès du conducteur est possible.

L'accès au service est inclus dans les abonnements Rubis mensuels et annuels (à l'exception du titre 1 Aller/Retour par Jour Scolaire).

Horaires et arrêts par secteur

Pour connaître les horaires et les points d'arrêt disponibles sur chacun des 7 secteurs, consultez les guides secteur téléchargeables sur le site www.rubis.grandbourg.fr, rubrique Rubis'Plus, transport à la demande et disponibles également à l'Agence Grand Bourg Mobilités.

Rubis'Covoit, le service de covoiturage

Accessible via l'application Rubis, ce nouveau service permet la mise en relation entre les conducteurs et les passagers.

Les utilisateurs du service profitent de ce service pour économiser sur leurs trajets quotidiens et gagnent en convivialité.

Un programme de fidélité (points gagnés par trajet) récompense les participants. Un abondement du nombre de points est assuré si les trajets proposés sont gratuits.

Les trajets proposés peuvent être gratuits ou payants, dans la limite de 2€ le trajet et 0.10€ du km.

Comment ça marche ?

- Télécharger l'application Rubis disponible sur Play store et Apple Store
- S'inscrire au service de covoiturage
- Renseigner le ou les trajets proposés en temps réel ou en régulier

Des notifications signalent au propriétaire de l'annonce si le trajet renseigné intéresse une autre personne. Si c'est le cas, il accepte et le jour venu, il prend la personne en charge.

- Qui vous permet de partager vos trajets ? C'est

Rubis' Covoit'

COVOITURAGE PROGRAMMÉ & DYNAMIQUE

APPLI RUBIS

KEOLIS
Grand Bourg
de Bourg-en-Bresse

GRAND BASSIN de BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération

Quelques rappels

Vous réalisez des travaux ? La CA3B peut vous aider

Avec Mon Cap Energie, la CA3B mobilise les conseillers énergie de l'ALEC 01 pour vous proposer un accompagnement complet de votre projet, pour la définition des travaux prioritaires, au choix des matériaux, à la sélection des artisans ou la demande des aides financières de la CA3B notamment.

Les subventions concernent l'isolation des logements ou l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable, par exemple un poêle à bois. Elles sont versées sous conditions de ressources et de respect de critères techniques. Les maisons individuelles comme les copropriétés peuvent en bénéficier tout comme les propriétaires occupants ou bailleurs.

Les aides financières à la rénovation



Pour isoler son logement, un bouquet de deux travaux à réaliser parmi ceux-ci : murs, plancher bas, toitures (combles, rampants), changement de menuiseries.

> Prise en charge de 25% du coût des travaux avec un plafond de travaux éligibles de 10 000€ HT. Aide majorée à 40% pour les primo-accédants.

Pour installer un équipement utilisant une énergie renouvelable : bois, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, géothermie.

> Jusqu'à 1 000€ par équipement.

Panneaux solaires : un site pour bien s'informer

Bonne idée que d'installer des panneaux solaires. Encore faut-il qu'ils soient installés au bon endroit et que les équipements soient de bonne qualité. Pour s'informer, la Communauté d'Agglomération propose le cadastre solaire.

Accessible sur Internet, il permet de visualiser la toiture de son logement et son potentiel solaire. Il est ainsi possible de savoir en quelques clics si l'installation de panneaux solaires sur le toit est rentable, que l'électricité soit vendue, autoconsommée ou utilisée pour l'eau chaude sanitaire.

Le site : **www.moncapenergie.fr** puis rubrique *Installer des panneaux solaires*.

A noter : la CA3B finance l'installation de panneaux solaires à hauteur de 1 000€ par équipement.

OPAH : des aides bonifiées pour vos travaux

La Communauté d'Agglomération mène une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Dans ce cadre, des aides financières sont accordées aux propriétaires occupants ou bailleurs qui réalisent des travaux d'économies d'énergie, d'accessibilité, de mise en sécurité ou salubrité des habitations de plus de 15 ans. Par exemple, les changements de menuiseries, l'amélioration ou le remplacement du système de chauffage, l'installation d'une ventilation, l'isolation sont concernés.

Contact : Soliha Ain au 04 74 21 02 01.

Etik'table, réseau de producteurs locaux

Vous souhaitez manger local et de qualité sans savoir où trouver des producteurs locaux ? Le site www.etiktable.fr recense des professionnels en vente directe sélectionnés pour la qualité de leurs produits. Il propose aussi de nombreux conseils pour mieux acheter, s'y retrouver dans les différents labels et privilégier une alimentation en lien avec les saisons.



Associations : une subvention pour la location de vaisselle réutilisable

La Communauté d'Agglomération finance à hauteur de 80% du montant HT la location de vaisselle lavable et réutilisable pour les événements associatifs. Une manière de sensibiliser à la réduction des déchets, d'améliorer la propreté des sites de manifestations et de se préparer à une mesure bientôt obligatoire. En effet, la loi sur la transition énergétique et le décret du 30 août 2016 prévoient d'interdire la mise à disposition de gobelets, verres et assiettes jetables en matière plastique à compter du 1er janvier 2020.

Les associations sont libres de s'adresser au prestataire de leur choix. Celui-ci fournit la vaisselle et se charge également de son lavage. La subvention est versée sur présentation de la facture. Pour exemple, la location de 500 gobelets coûte environ 90€ TTC.

La Communauté d'Agglomération peut prendre en charge 60€. Pour demander l'aide, les associations doivent fournir devis, numéro de siret et RIB, en amont de la manifestation.

Contact : 0 800 86 10 96.





Coordonnées des structures petite enfance et jeunesse (CA3B)



Multi-accueil Carambole à Bénvy

Tél : 04 74 30 41 53.

Accueil de 7h30 à 18h30.

Responsable : Isabelle Badoux.



Multi-accueil Car'hibou à Domsure

Tél : 04 74 30 41 53.

Accueil de 7h30 à 18h30, sauf le
vendredi à 18h.

Responsable : Isabelle Badoux.

Multi-accueil Pom'Cannelle à Saint-Etienne du Bois

Tél : 04 74 25 08 46.

Accueil de 7h30 à 18h30.

Responsable : Adeline Picard.



Relais assistants maternels caRAMel à Val-Revermont

Tél : 04 74 42 33 04 / 06 24 67 90 49.

Responsable : Carmen Pereira.

Garderie « Les p'tits BeauDoms »

La garderie périscolaire « Les P'tits BeauDoms » accueille les enfants des écoles de Domsure et de Beaupont dès leur scolarisation. Deux animatrices encadrent les enfants et proposent un panel d'activités variées et ludiques : loisirs créatifs, jeux d'extérieurs, moments calmes, jeux de société...

Parmi les objectifs de cette année, la garderie souhaite s'intégrer dans le développement durable avec une thématique autour de la mer pour 2018-2019. Les enfants ont confectionné des bateaux, poissons... avec des objets recyclés.

L'année 2018-2019 a été marquée par l'organisation d'une grille avec un Panier Garni composé de produits locaux. La remise des lots a eu lieu pendant le Carnaval.

Puis, la fête de la garderie a été préparée, baptisée "fête des gosses", elle ne proposera plus de petits jouets plastiques, mais des jouets et des cadeaux en bois. Malheureusement, la canicule n'a pas permis la tenue de la manifestation.

Pour finir, la garderie a participé à l'enduro des Tracteurs-tondeuses au mois de septembre en organisant le snack.

Les bénéfices ont permis d'organiser une manifestation pour les enfants fréquentant la garderie en proposant un spectacle musical de grande qualité « Ello Papillon », lors du goûter de Noël.

Le Conseil d'Administration est composé de parents bénévoles, qui sont volontaires pour assurer et développer cette structure.

La garderie est également membre du réseau « Familles Rurales ».

Présidente : Delphine Moulon

Trésorière : Lydie Moreau

Trésorière adjointe : Sophie Gilbert

Secrétaire : Laetitia Marichy

Secrétaire adjoint : Olivier Hanot

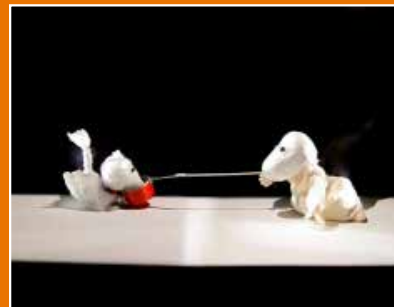
Membres du bureau : Pauline Bérodière, Jessica Shops, Alisson Buard, Aurore Meunier, Fany Very, Claire Danjean

Inscriptions scolaires

Dans le cadre du maintien de la 5^e classe du RPI Beaupont-Domsure, tous les enfants nés en 2017 (qui auront 3 ans en 2020) doivent être inscrits en mairie.

Ecole Domsure

- Les classes maternelles ont participé au spectacle « La petite casserole d'Anatole » au théâtre de Bourg en Bresse en janvier, spectacle qui parle du handicap et de l'acceptation de la différence. Une belle occasion pour aborder le sujet en classe avec les plus grands, et débattre...



- L'année a été marquée par le projet « apprendre à porter secours » sur le dernier trimestre, où nous avons appris à repérer les dangers à l'école ou à la maison, prévenir les adultes en cas d'accident, et appeler les secours au 112. Les pompiers de Beaupont sont intervenus à l'école lors d'un exercice d'évacuation, et nous avons fini en visitant le SDIS de Bourg en Bresse.



Les enfants avec les pompiers lors de la visite du SDIS de Bourg en Bresse

- Nous avons également mené un projet d'élevage de poussins dans la classe des petits-moyens. Après 3 semaines d'incubation, des poussins ont vu le jour dans la couveuse. Nous les avons gardés quelques jours puis, dès qu'ils ont été assez grands, nous leur avons trouvé des familles d'adoption !



L'éclosion d'un œuf : quelle joie

Fin avril, Véronique, ATSEM depuis de nombreuses années dans la classe des grands, est partie travailler dans d'autres contrées et a été remplacée par Camille.



Depuis septembre, Camille assure le remplacement.

Enfin, un gros projet de danse a été mené avec les musiciens intervenants Aline et Didier Joannon, et François Puthet de la CA3B. Tout au long de l'année, ils nous ont proposé des séances entre représentation et atelier, et nous avons fini par deux soirées où les parents ont été invités à participer aux dispositifs de danses que les enfants avaient expérimentés.

Ecole Beaupont

- Nouvelle enseignante titulaire : Mme Malinas pour les CP/CE1 (avec Mme Michel),
- Piscine pour les CP/CE1 de Mars à juin les lundis,
- Sortie théâtre à Bénv en mars dans le cadre des « Petites Scènes vertes » : financement des entrées par le Sou des Ecoles. Le transport est réglé par l'Agglo.



Remise des dictionnaires le 11 /11/2019
à Pirajoux



Sortie de fin d'année : accrobranche
à Saint Etienne du bois,



- Participation des élèves de CM1/CM2 à la cérémonie commémorative des fusillés à Domsure.





Restaurant scolaire de Beaupont-Domsure

Composition du bureau :

Président : Thomas Germain

Vice-présidents : Edith Berrizi et Olivier Pavoux

Secrétaire : Natacha Grappe Rolland

Secrétaire adjointe : Laura Gonon

Trésorière : Bénédicte Pithioux

Trésorière adjointe : Stéphanie Mary



Les bénévoles s'activent
à la préparation des tartes

Le restaurant scolaire est une association loi 1901, dont le but est d'assurer les repas de midi des enfants scolarisés au sein de Regroupement Pédagogique intercommunal Beaupont – Domsure. La cuisine, traditionnelle, est fabriquée sur place par les deux employées de l'association : Stéphanie SEZIA à Beaupont et Marina Cioé à Domsure.

L'association organise diverses manifestations tout au long de l'année scolaire pour maintenir le prix de ses repas à moins de 4 euros pour les enfants :

- Vente de chocolats pour Noël (Alex Olivier, agriculture biologique et commerce équitable),
- Vente de tartes au feu de bois (Pâques),
- Petit jardin (1^{er} mai),
- Repas de fin d'année scolaire.

Nous avons un site internet :

cantines.domsure.beaupont.fr

Par le biais de ce site, les parents d'élèves peuvent trouver :

- leurs factures en début de chaque mois,
- les menus,
- les manifestations à venir,
- une boîte mail pour nous contacter.

Les membres du bureau sont des parents d'élèves, tous bénévoles. L'association a besoin de nouveaux parents, soit pour nous aider lors des manifestations ou nous rejoindre au bureau de la cantine.

Contact : Thomas Germain 06 03 25 21 56
ou cantines.domsure.beaupont@gmail.com

Sou des Écoles

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves qui récolte des fonds pour financer les projets pédagogiques choisis par les enseignantes du RPI.

L'an passé le Sou des écoles a financé l'adhésion à la F.O.L, des sorties théâtre : 1 au théâtre à Bourg en Bresse et 1 dans le cadre des « petites scènes vertes », une sortie à la journée pour l'école de Beaupont au parcours aventure à Saint Etienne du Bois (accrobranche et tir à l'arc), différents transports (Fougemagne, SDIS Bourg en Bresse, Bénvy, Beaupont-Domsure...)... Le coût moyen par enfant est de 27,34 €.

Les fonds viennent des cartes membres et des manifestations organisées pendant l'année. En 2019, nous avons organisé un quine loto à Domsure, un vide-grenier à Beaupont et une nouveauté : une soirée Beaujolais nouveau à Beaupont.



En 2020, les manifestations prévues sont, si nous avons suffisamment d'aide, le quine loto le 16 février (Domsure), le vide grenier le 8 mai (Beaupont), la tartiflette à emporter ou sur place le 24 octobre (Domsure), et la soirée Beaujolais nouveau le 21 novembre (Beaupont).

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés et qui ont participé aux différentes manifestations et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres afin que le sou perdure l'an prochain sachant qu'une classe transplantée est prévue sur l'année 2020-2021.

Composition du bureau :

Président : Jean-Noël Haller

Vice-présidente : Sophie Gilbert

Trésorière : Claire Danjean

Vice-trésorière : Pauline Bérodiér

Secrétaire : Emilie Frère

Vice-secrétaire : Cécile Ferlet

Assesseurs : Fanny Very, Karen Vulin, Elodie Beard, Monique Dilhalaoua, Alexandra Robert, Laurianne Malinas et Anne-Sophie Brunet.



Contact :

Tel : 06 84 58 44 25 (Jean-Noël Haller)

email : sou.beaupont.domsure@gmail.com



Festival de Musique de Coligny

Ce 7 juillet 2019, pas moins de 11 harmonies, Attignat, Saint-Amour, Saint-Nizier, Curciat, Foissiat, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Ceyzériat, Polliat, Villereversure, Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel et Viriat se sont rencontrées ce jour de festival, soit 450 musiciens pour animer le magnifique défilé de chars décorés sur le thème « des fables de la Fontaine ».

Coligny, Beaupont-Domsure, Salavre, Verjon, Villemotier et Pirajoux n'ont pas manqué d'imagination et de créativité pour la réalisation de ces œuvres éphémères. Sur les six chars confectionnés par Coligny, nous avons pu voir « la poule aux œufs d'or, le lièvre et la tortue, la laitière et le pot au lait, le pot de terre et le pot de fer, le renard et les raisins et le loup et l'agneau ». Salavre a présenté une fable connue de tous « le corbeau et le renard », Pirajoux a défilé avec « le renard et la cigogne », Villemotier a réalisé « le chêne et le roseau », Verjon a mis en scène les fameuses « cigale et la fourmi » et Beaupont-Domsure a mis sur son char cet oiseau au long bec emmanché d'un long cou « le héron ».

Ces chars, tous plus beaux les uns que les autres, ont séduit le public venu nombreux. Les onze harmonies ont joué un répertoire varié de morceaux festifs. Certains ont esquissé quelques pas de danse, d'autres ont chaudement applaudi le spectacle qui a animé tout le cœur du village sous un soleil de plomb.

Un défilé et quelques concerts plus tard, l'harmonie de Foissiat rejoint sa commune d'accueil : Beaupont. Dans la continuité du festival, l'harmonie se produit sous la halle à l'espace des sociétés pour jouer plusieurs morceaux.

Cette manifestation s'est terminée autour d'un repas convivial.

Moralité de cette journée : *Pour passer un bel été, rien de mieux que de défiler...*



Mosaïque Beaupont - Domsure

13 membres composent son conseil d'administration :

Présidente : Liliane Moiraud

Vice-présidente : Colette Lombard

Trésorière : Alice Miguerian

Trésorière adjointe : Eveline Pauget

Secrétaire : Marie-Noëlle Gouly

Secrétaire adjointe : Marie Germain

Responsables de la bibliothèque : Jocelyne Baud, Aurélie Culat, Natacha Grappe Rolland, Martine Gregaud, Jacqueline Morel

Ainsi que : Jocelyne Pomat, Anne-Marie Puthet

Les animations proposées cette saison :

Gym tonique : Du changement dans l'animation avec l'arrivée d'Alain Pointud. Un grand merci à Fabienne qui nous a accompagnés pendant 12 saisons. Cours le lundi de 19h à 20h, salle des fêtes de Domsure.

Gym retraités actifs : mardi de 11h à 12h, salle des fêtes de Domsure, avec Jocelyne Kowacki. Au programme, renforcement musculaire, gym douce, cardio avec ou sans matériel, étirements, et retour au calme.

Yoga : 3 cours le mercredi de 16h45 à 17h45, de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes de Beaupont, avec Alain Dumot.

Dessin : mercredi de 16h30 à 18h (enfants), mercredi de 20h à 22h, jeudi de 19h30 à 21h30, samedi de 9h30 à 11h (ados, enfants). Espace des sociétés, salle des associations, avec Alex Josserand. 30 cours.

Après-midi récréatif : rencontres le mardi de 14h à 16h. Espace des sociétés, salle des associations. Tricot, crochet, couture, jeux de cartes... activités à la convenance de chacun.

Scrabble : rencontres le vendredi de 14h à 17h. Espace des sociétés, salle des associations.

Peinture sur porcelaine : Sous forme de stages avec des cours les lundis de 14h à 16h et de 20h à 22h. Espace des sociétés, salle des associations. Animation Colette Lombard.

- Stage du lundi 06/01/2020 au 17/02/2020, soit 7 semaines
- Stage du lundi 09/03/2020 au 06/04/2020, soit 5 semaines
- Stage du lundi 04/05/2020 au 25/05/2020, 4 semaines.

Vannerie : Stage en janvier (dates non définies pour l'instant). 3 personnes maxi par journée. Animation Jean-Claude Bernard. Espace des sociétés, salle des associations. Quelle fierté de quitter la salle avec son panier sous le bras.

Une exposition des réalisations dessin et peinture sur porcelaine est visible pour la vogue de Beaupont.

L'association a participé à la 2ème édition de la fête du bonbon à Domsure le dimanche 19 mai 2019. Venez nous retrouver et confectionner vos bonbons lors de l'édition 2020.

Contacts :

Présidente : Liliane Moiraud

06 30 92 38 74

Vice-présidente : Colette Lombard

04 74 51 26 15

Siège administratif :

Mairie de Beaupont - 331 rue Principale

01270 BEAUPONT

Association loi 1901,
agréée Jeunesse et Sports, affiliée à la Fédération Française
Sports pour Tous.

Nous acceptons les chèques vacances, bons loisirs jeunes et
chèques jeunes 01 (uniquement culture/loisirs).



Bibliothèque

C'est avec plaisir que l'équipe de la bibliothèque vous attend chaque samedi matin de 10h à 12h pour emprunter livres, BD, CD pour petits et grands.

Les lecteurs ont accès au site de la DLP (Direction de la Lecture Publique) <https://lecture.ain.fr> et peuvent réserver des documents (ou nous les faire réserver) ; documents qui arrivent par navette tous les quinze jours.

Nous achetons chaque année des livres pour tous les âges lors de la rentrée littéraire, au salon du livre d'Attignat ...

Nous sommes abonnés à Wakou, Je lis déjà et National Géographique Kids pour les jeunes et à Dr Good et Pleine vie pour les adultes.

Nous nous déplaçons à la DLP pour échanger le fonds des livres et des CD 2 fois par an.

Nous avons proposé plusieurs animations au cours de l'année :

- le vendredi 22 mars 2019, une soirée contes avec l'association « les contes en balade » de Cormoz, pour les enfants, toujours très appréciée,
- le dimanche matin 2 juin 2019, une bourse aux livres, DVD, CD et jeux de sociétés, avec la présence de deux auteurs locaux : Agnès Culat et Robert Ferraris,
- le samedi 5 octobre 2019, dans le cadre de la Fête de la Science, nous avons fait une très belle animation sur le thème de la cueillette des plantes. On pouvait découvrir de nombreuses plantes aromatiques, un loto des odeurs, une création de poissons rouges à base de teinture de plantes pour les enfants, un troc de graines, plantes, légumes.... On pouvait également goûter des tisanes de coquelicot, thym..., de la soupe d'orties, des cakes au plantain, au citron et estragon, gâteau au chocolat et basilic ...,
- le samedi 12 octobre 2019, c'était l'opération "1^{ère} Page" qui a réuni 5 bébés nés en 2018. Colette et Jocelyne ont fait une animation autour du livre « attends Maman » qui était offert à ces bébés.

Nous avons déjà fixé la date de notre prochaine bourse aux livres : dimanche matin 7 juin 2020.

La cotisation est de 8 € par famille avec une gratuité pour les enfants de moins de 18 ans.

Responsable : Jacqueline Morel
bib.beaudom@gmail.com
200 rue Principale 01270 Beaupont



La Fête de la Science sur le thème de la cueillette des plantes,



Les élus essaient de reconnaître les odeurs des plantes



Le public de la soirée contes pour enfants



Les conteuses de la même soirée



Opération 1^{ère} page, Alessio, Nolan, Jules, Elie et Timéo écoutent avec attention Jocelyne et Colette

Fleurissement

Cette année encore une joyeuse et dynamique équipe de bénévoles s'est activée afin d'agrémenter au mieux notre village. Durant la période estivale, toutes et tous ont participé assidûment au nettoyage, à l'arrosage des massifs pour un résultat très satisfaisant (nombreux encouragements et félicitations des passants). L'activité du comité continue à l'automne avec l'arrachage et le stockage de certaines plantes. L'hiver est consacré à l'organisation de l'année suivante : choix des plants, création...

Le comité adresse ses plus vifs remerciements à la municipalité, aux généreux donateurs de la tombola, ainsi qu'à tous les participants.

Composition du bureau :

Présidente : Brigitte Billet

Secrétaire : Chantal Godain

Trésorier : Jacky Mage

Membres : Mesdames Mireille Moninot, Isabelle Papin, Jacqueline Briset, Nathalie Michel et Messieurs Jean-Paul Rioux, Jean-Pierre Long, Didier Passemard.

Les aidants : Daniel Briset, Jean Marc Godain, Michel Billet.

Bravo et merci à toute l'équipe.

La belle mise en valeur de notre patrimoine grâce aux fleurs...



Le Comité des Fêtes



Comme chaque année, le Comité des Fêtes perpétue les manifestations sportives et festives avec la volonté de satisfaire un maximum de Domsuroises et Domsurois.

Pour l'année 2020, nous avons décidé une fois encore, de nous renouveler en ajoutant au calendrier une journée festive supplémentaire : un après-midi dansant avec buffet et buvette animé par un orchestre, au lendemain des vœux de la municipalité et du spectacle gratuit.

D'autre part, face à un manque de spectateurs récurrent au feu d'artifice du mois

de Mai, nous avons décidé de décaler celui-ci au samedi 11 Juillet, à la suite de la course pédestre et en complément de notre repas guinguette qui a rencontré un vif succès cette année.

Un grand merci à nos quelques fidèles bénévoles répondant toujours présents pour nos manifestations et sans qui le Comité ne pourrait exister. Et nous lançons un appel aux bonnes volontés qui voudraient bien nous aider le temps d'un après-midi, une journée, ou plus encore... C'est important pour assurer la viabilité de nos actions et continuer à animer notre village.

Composition du bureau :

Président : Jacky Mage
Vice-présidente : Delphine Pauget
Secrétaire : Dominique Aussourd
Trésorier : Matthieu Girard
Secrétaire adjointe : Camille Ferrier
Trésorier adjoint : Didier Passemard
Membres actifs : Bernard Badoux, Jean-Pierre Long, Frédéric Gilbert et Gérard Aussourd



La soirée spectacle de janvier avec la troupe « Jean Pire et Balou »



La fête du bonbon



Tous ensemble à la soirée Guinguette



Repas « Tête de veau »

Contact : Jacky au 06 30 35 76 79
Mail : jackymage@gmail.com

Comité cyclisme Domsure-Beaupont

Lors de l'Assemblée Générale du 3 mars 2019, il a été procédé au vote de la composition des membres du bureau :

- **Président d'honneur** : Bernard Thevenet
- **Président** : Patrick Vacle
- **Vices présidents** : Clément Morel et Ludovic Jacquet
- **Secrétaire** : Gilles Maréchal

- **Secrétaire adjointe** : Denise Valençon

- **Trésorier** : Thibaud Teillard

- **Trésorier adjoint** : Jean-Noël Blanc

Autres membres : Jean-Pierre Poncin, Romuald Galopin, Gérard Janodet, Daniel Perdrix, Hervé Chauvin, Michel Velon, Régis Puthet, Daniel Briset, Michel Brosselin, Jean-François Supié, Alain Pingon

La chasse

La société de chasse de Domsure réalise chaque année, à la demande de la fédération départementale, un comptage des lièvres présents sur le territoire et des tirs de nuit de régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (renards, fouines).

Ces opérations ont pour but de connaître l'état de la faune sauvage et de définir le niveau de prélèvement acceptable afin de maintenir un équilibre pour limiter les dégâts occasionnés aux cultures, aux forêts et aux poulaillers.

Pour cela, nous utilisons des véhicules équipés de phares puissants et orientables afin de repérer les animaux.



Une partie de notre équipe

L'Amicale tennis

A Beaupont, il est possible de jouer toute l'année, et à des prix défiant toute concurrence : que ce soit occasionnellement (ticket à 2 euros) ou plus régulièrement (carte annuelle allant de 10 euros pour un enfant de moins de 12 ans, à 60 euros pour toute une famille). Les cartes et tickets sont en vente à la boulangerie Teillard. Les cours n'ont pu être donnés cette année mais les dirigeants de l'association espèrent qu'ils auront lieu l'an prochain. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez apporter un appui, une aide ou même donner un coup de pouce ponctuel.

L'objectif est assez simple : celui de faire connaître ce sport à un maximum de personnes, et que ces personnes prennent du plaisir en jouant.



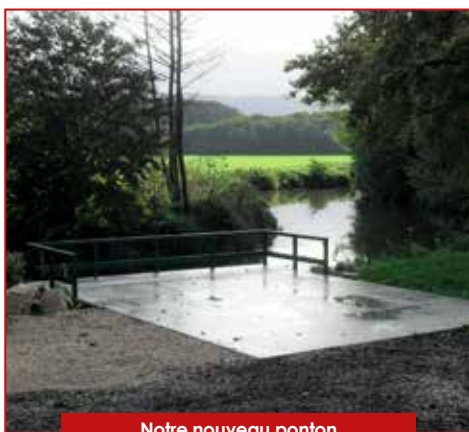
Un entraînement sous le signe de la détente !

Pour tout renseignement :
Grégory Gouly (06 79 05 98 48
ou ggouly@yahoo.com)

La pêche : AAPPMA de Beaupont-Domsure

Pas de vagues cette année pour les eaux du Besançon et du Solnan. Les ventes de cartes de pêche majeures et interfédérales se sont maintenues au niveau de 2018, et léger retrait des cartes jeunes (c'est ennuyeux pour l'avenir) et des cartes journalières ; par contre nous pouvons décerner un satisfecit pour les cartes femmes (26 cartes vendues) ce qui représente 13% de nos ventes totales, le plus important taux du département, loin devant la 2^e association qui se situe à moins de 7% ! BRAVO MESDAMES.

Comme l'année précédente, notre association a contribué à l'animation de la fête des bonbons par la tenue d'un stand sur le thème de la pêche. Le ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite, annoncé dans notre précédente édition, a été réalisé, sur le Solnan, route du Chêne à Beaupont, il est à ce jour opérationnel de même que son chemin d'accès.



Notre nouveau ponton

LES DATES A RETENIR

- **Dimanche 12 janvier** à 9h30, mairie de Domsure, Assemblée générale suivie du repas amical chez Nathaly,
- **1^{er} trimestre 2020** tombola annuelle, vente de cases dans les commerces et auprès des membres du bureau,
- **Samedi 20 juin** après-midi, concours de pêche amical à Beaupont suivi, en soirée, du repas bréchets de poulets.

Cette année encore de très belles prises ont été réalisées sur les parcours de notre AAPPMA : un brochet de près de 5 kg pour Donald Lambert, mais la palme revient au jeune Nathan Comtet avec la prise d'une très belle carpe de 18,650 kg. Bravo à eux.

Pour cette association intercommunale avec Beaupont qui fonctionne parfaitement, seul le vieillissement de ses membres pose question, un appel est lancé aux personnes désireuses de rejoindre cette association.

Composition du bureau :

- **Président** : Georges Puthet
- **Vice-président** : Bernard Verne
- **Trésorier** : Gérard Janodet
- **Trésorier adjoint** : Daniel Briset
- **Secrétaire** : Thierry Jaillet
- **Membres** : Didier Daujat, Lucien Charnay, Renée Michon, Jean-Luc Rozier, Christian Paganelli, Jean-Pierre Gaillard

GARDES de PECHE

- Michel Faraboz 06 87 66 62 32
- Daniel Pauget 06 14 81 69 74



Quelle prise extraordinaire pour notre jeune Nathan

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

Notre section a son siège social au Centre d'Incendie et de Secours de Coligny.

A l'origine, tous les centres et corps de pompiers du Canton de Coligny ont participé à la création de la section.

Actuellement, les membres du conseil d'administration et les formateurs proviennent des CIS de Coligny, Marboz, Val-Revermont, des CPINI de Beaupont, Bénvy, Pirajoux, Verjon ainsi que plusieurs parents de JSP.

Le sport est le lundi soir au gymnase de Coligny (1h30).

La formation théorique et pratique se déroule aux CIS de Coligny et de Marboz le samedi matin (3h00).

A cela s'ajoute les rencontres sportives, les défilés et cérémonies, les stages pour les JSP 4.

La formation se déroule en 4 ans.

Chaque année est validée par un test de niveau écrit et pratique.

En 4^{ème} année, le JSP devra remplir plusieurs conditions pour obtenir son brevet de JSP, qui lui permettra d'intégrer une caserne avec la reconnaissance de ses formations :

- formation de secourisme de 6 jours (prompt secours),
- port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant (2 jours),
- épreuves du brevet (théorique et pratique sportive dont 50 m piscine) 1 jour.

A l'intégration d'une caserne, le jeune et nouveau pompier volontaire devra réaliser un module de 4h00 pour les opérations diverses et pour les jeunes qui intégreront un CIS, une formation de plusieurs jours pour être "équipier lutte contre l'incendie".

Je remercie les municipalités qui nous versent une subvention, permettant ainsi à notre section de pouvoir proposer une adhésion largement accessible à toutes et à tous.

Ceci permet aux jeunes de s'engager et de s'investir pendant 4 ans dans cette action citoyenne, et pour un grand nombre de continuer en qualité de sapeur-pompier volontaire, et de prendre une orientation professionnelle dans ce domaine pour certains.



Nos 4 JSP ont pris un engagement dans leurs casernes : Erwan Desmaris (Verjon), Candice Burlin (Verjon), Marc-Antoine Guyenet (St Julien sur Suran), Aline Yoya (Verjon)



Une partie des JSP qui composent notre effectif de cette année

Repas du CCAS

Comme chaque année, le CCAS offre la possibilité aux personnes âgées de plus de 75 ans de bénéficier d'un repas ou d'un colis de Noël.

55 bénéficiaires cette année. 20 personnes ont choisi le repas offert au restaurant « Chez Nathaly » et 32 colis ont été distribués.



Une pensée pour ceux qui nous ont quittés, Pierre Lombard, Marie-Jo Rioux et André Sochay.



Les Anciens Combattants

Le bureau est composé comme suit :

Président : Urbain Jaillet,

Vice-président : Bernard Girard,

Trésorier : Bernard Robin,

Secrétaire : Gérard Ferthet,

Les deux porte-drapeaux : François Janodet et Gilbert Colas restent inchangés.

En 2019, nous avons commémoré les 19 mars, 8 mai, 18 juin et 11 novembre.

Le 18 juin, nous avons accueilli « les Diables Bleus » à l'occasion du 75ème anniversaire du massacre des 12 résistants aux Lusy. Les enfants de CM1 / CM2 de Beaupont ont participé à la cérémonie. Pour rendre hommage à ces hommes qui ont payé de leur vie leur combat pour notre liberté, un tilleul a été planté à l'occasion du 11 novembre, au « Clos du Tilleul ».



Les Diables Bleus



Nos porte-drapeaux



DIVERS

L'ADMR



Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Portage de repas
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR

PRISE EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES
SECON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

ADMR
la référence du service à la personne



Contacts

ADMR BRESSE REVERMONT
PLACE DE LA MAIRIE
01370 ST ETIENNE DU BOIS
0474258537
asaintetienne@fede01.admr.org

Par conviction et engagement, votre quotidien est notre métier depuis 70 ans :

- **4 gammes de services** différentes pour chaque âge de la vie : **FAMILLE, DOMICILE, AUTONOMIE, SANTÉ.**
- **La garantie d'une proximité** entre bénéficiaires et intervenants.
- **Un gage de qualité**, garanti par la **certification AFNOR** services aux personnes à domicile.
- **Un service au cœur de l'humain**, grâce à une symbiose entre **salariés et bénévoles** : **pour cela, l'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale. Rejoignez-nous !**

Le Clic

**Centre Local d'Information
Pour les personnes âgées**



Le service est gratuit

Le CLIC, c'est :

Un lieu d'information, d'écoute et d'orientation pour toute personne retraitée, les aidants et leur entourage. Un accompagnement et un soutien pour les aidants.

Même si vous avez de la famille qui réside dans un autre département, le CLIC peut vous donner les coordonnées des lieux d'informations sur toute la France.

Pourquoi contacter le CLIC ?

Vous vous interrogez pour vous ou pour un proche sur la mise en place d'aide à domicile, sur les services et les prises en charge possibles, sur des structures d'hébergement pour personnes âgées, sur des activités de loisirs...

Le CLIC répond à vos questions et facilite vos démarches.

Le CLIC c'est également...

Des actions de prévention pour les retraités
L'organisation de réunions d'information, de conférences ou encore d'ateliers sur des thématiques de prévention sociale et médico-sociale à destination des seniors.
Exemple : la mémoire, le sommeil, la gestion du stress, les arnaques à la consommation, le bon usage du médicament, la prévention des chutes...

CLIC du Bassin Burgien
11 rue Aristide Briand
01000 BOURG EN BRESSE
04.74.22.11.11
clicbassinburgien@adag01.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Tour de l'Ain

Le Tour de l'Ain 2019 s'est déroulé en 3 étapes, du 24 au 26 mai 2019. C'est lors de la première journée que ces coureurs professionnels se sont élancés de Bourg en Bresse pour finir à Saint Vulbas. Avant de gagner la côte de Roissiat, puis celle de Treffort, ils sont passés par Domsure. Peu de spectateurs s'étaient donné rendez-vous au centre du village en ce début d'après-midi.

Heureusement, les petites têtes de l'école ont pointé leur nez aux fenêtres, au passage des coureurs, pour les applaudir.

C'est Stefan Bissegger qui a été le vainqueur de cette première étape.

En 2020, la course sera à nouveau organisée au cœur de l'été, du 30 juillet au 1er août.

TOUR
DE L'AIN
Pros • Cyclos • Cadets • Féminines

Courses de tracteurs tondeuses

Comme chaque année, s'est déroulée la course de tracteur tondeuse les 21 et 22 septembre dans le village voisin de Beaupont. Encore une fois, notre équipage de Domsure s'est très bien comporté en finissant premier de la manche des trois heures le dimanche après-midi.

N'oublions pas l'équipe d'Yvan, notre Maire, avec Hervé et Anthony, qui ont fait de très belles prestations tout au long de la saison.

Tous nos encouragements à ces équipes qui pensent déjà à la course de l'année prochaine.



75^{ème} Anniversaire du 18 juin 1944, et Plantation d'un Tilleul

2019 était l'année du 75^{ème} anniversaire du massacre du 18 juin 1944.

A cette occasion, les Anciens Combattants ont accueilli « les Diables Bleus ». Christine Drouilhet a rappelé l'histoire de ce triste jour aux enfants de CM1 / CM2 du RPI de Beaupont, aux familles et autres personnes présentes. « Le 18 juin 1944, les allemands avaient extrait de la prison de Lons le Saunier 12 résistants. Après leur avoir pris leurs papiers d'identité, ils les avaient amenés dans un coin reculé de notre village pour en finir avec eux. Il a fallu plusieurs mois, voire plusieurs années pour en identifier seulement neuf. La population a été terriblement marquée ». Ce fut un moment émouvant, à la petite stèle, le long du « Chemin de Messe » devant une centaine de personnes, toutes générations confondues...

Puis la foule est remontée au monument principal, le long de la Route Départementale pour la cérémonie officielle avec « les Diables Bleus ». Marcel Beisson et Robert Debiesse Tixier, tous deux résistants, nous ont fait l'honneur de leur présence. Notre Maire, Yvan Pauget et Urbain Jaillet, président des Anciens Combattants ont dévoilé un panneau explicatif sur l'évènement avec des photos de l'époque.

Enfin Christine Drouilhet a présenté à la mairie l'histoire du 22 août 1944, jour où les Allemands avaient encore massacré des civils le long de la Route de Coligny, ainsi qu'à Mailly, faisant 7 morts, uniquement sur la commune. Cet évènement est relaté dans un livret que l'on peut télécharger gratuitement sur le site internet de la mairie : domsure.fr, onglet vie culturelle, puis page d'histoire.

Un DVD a été réalisé par René Rosain et ses fils pour l'occasion, les bénéfices ont été reversés aux « Diables Bleus ». Il sera le témoin de cette journée.

Cette commémoration a été un temps fort pour la commune et les familles. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette Journée du Souvenir.

Le 11 novembre, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie, la commune a souhaité honorer la mémoire de nos 12 jeunes résistants en plantant un tilleul, arbre protecteur, symbole de l'amitié : pour que nos Peuples retrouvent une paix durable, et qu'ils n'oublient pas... Cet arbre grandira au « Clos du Tilleul ».

Merci à l'entreprise Delay Moiraud et aux enfants pour la plantation de l'arbre.



Les Diables Bleus et les porte-drapeaux



Les enfants à l'œuvre avec M. Delay



Le panneau explicatif devant le tilleul

Course cycliste René Pingeon

Le comité cycliste Domsure-Beaupont « La Roger Pingeon » a été créé en mars 2019. Son objectif est le maintien de la course cycliste de Domsure, vieille de 60 ans. Il prend en charge la continuité de l'organisation de la course cycliste de Domsure. Le Prix de Domsure Souvenir Roger Pingeon 2e-3e catégorie, Junior, Pass'Open, Pass'Cyclisme D1-D2, Junior D1, Pass' Cyclisme D3-D4, Féminine Espoir, Séniors a eu lieu le dimanche 14 juillet.

Dans un deuxième temps, le Comité Cycliste a souhaité rendre un hommage à monsieur Roger Pingeon décédé le 19 mars 2019 à Beaupont.

Roger Pingeon entame une carrière professionnelle en 1965 qu'il achève en 1974. Comptant plus d'une trentaine de victoires professionnelles, il a en particulier remporté deux Grands Tours, le Tour de France 1967 et le Tour d'Espagne 1969. Il s'est également classé second du Tour de France 1969, battu par Eddy Merckx.

Après sa carrière cycliste, il a longtemps été consultant sportif à la Télévision suisse romande de 1979 à 1998, en général associé au journaliste Bertrand Duboux.

Pour se faire, le Comité Cycliste a organisé une randonnée « La Roger Pingeon » le 29 septembre. Environ 200 participants ont eu le choix d'un parcours de 50 ou 100 kms,

un parcours Sécurité pour les enfants et un parcours de draisienne pour les petits de 2 à 5 ans.

De nombreux invités étaient présents, anciens coureurs professionnels : Lucien Aimar vainqueur du Tour de France 1966, Daniel Morelon 8 fois champion du monde sur piste et champion olympique, Robert Alban, Jean Dumont, Joseph Carrara, Francis Rigon, Gilles Bouvard et Florian Grengbo jeune pistard champion de France, d'Europe et du monde sur piste, élus : maire de Domsure et de Beaupont, conseillers départementaux, député, président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Rendez vous en 2020, le mardi 14 juillet, à Domsure, pour les courses cyclistes FFC et le dimanche 27 septembre pour la randonnée « La Roger Pingeon » à Beaupont.





Remise des Dictionnaires

Pour la sixième année consécutive, les maires des communes de Beaupont, Domsure et Pirajoux ont procédé à la remise des dictionnaires aux élèves de CM1, à l'issue de la cérémonie du 11 novembre.

Cette année, nous avons cinq élèves concernés :

Théo B.D., Téo B., Alban D.S.F., Tyméo H. et Josayah M.



Nos 5 jeunes ont reçu leur dictionnaire de la main du maire

Soirée « Les Films de M. Comtet »

M. Comtet, instituteur à Domsure de 1969 à 2004, avait filmé de nombreux événements sur la commune, ainsi que ses élèves. Les films avaient été réalisés avec une caméra « super 8 », puis avec un caméscope. Avec le temps, ils risquaient de se dégrader. Aujourd'hui, le matériel qui peut lire ces films se fait de plus en plus rare. Il fallait donc sauver le trésor et le mettre sur un support numérique.

La mairie a souhaité financer la numérisation d'une partie de l'histoire de la commune.

M. Burtin, photographe à Saint Amour a été contacté. Plusieurs dizaines d'heures lui ont été nécessaires, en compagnie de M. Comtet, pour ce sauvetage, ainsi que pour le montage des films. Un premier film de 2h50 sur les événements dans la commune a été projeté au public le 14 décembre. Les habitants du village étaient nombreux, les fous-rires ont rythmé la soirée.

La partie sur les écoles sera diffusée fin 2020. Le film n'est pas encore terminé. Malheureusement, M. Burtin nous a quittés en 2019. Si le travail de numérisation est terminé, il reste encore le montage à compléter. La mairie a sollicité M. Rosain pour aider M. Comtet dans cette tâche.



Une salle comble et un public conquis...



Les acteurs de la soirée film



Téléthon

Le samedi 7 décembre a eu lieu le marathon du téléthon, proposé par le collectif des organisations de courses pédestres.

La météo était clémente avec même quelques moments ensoleillés. Partis de Salavre à 11h30, ils étaient une cinquantaine d'inscrits pour cette sortie conviviale reliant les 9 communes de l'ancien canton.

Le ravitaillement de Domsure a eu lieu vers 12h45 après 10 kms de course. Il a été apprécié par tous les participants : boissons chaudes et petits gâteaux ont fait le bonheur des coureurs.

Ils ont repris la route en direction de Beaupont pour les 32 kms restants et une arrivée à Salavre vers 18h30.

L'édition 2019 a encore été un beau succès !



Remise des diplômes du Brevet

Accompagnés de leurs parents, sous l'œil bienveillant de leurs anciens professeurs et dans la bonne humeur générale, les anciens élèves de troisième sont venus chercher leur diplôme et leurs notes d'examen.

Six élèves de Domsure ont réussi l'examen du Brevet National, dont quatre avec la mention Bien. Félicitations à Sarah B., Anthony B., Thomas B., Manuel L., Enola M. et Tom P.



Nom	Coordonnées
Association Mosaïque	Tél. : 04 74 51 27 19
Bibliothèque	Mail : bib.beaudom@gmail.com
Comité des Fêtes	Président Jacky Mage : 06 30 35 76 79
Cuma	Tél. : 04 74 51 27 80 Jean-Marc Godain
Cabinet d'infirmière	Tél. : 06 63 84 57 35
Déchetterie Pirajoux	04 74 47 32 14
Ecole primaire Beaupont	Tél. : 04 74 51 20 63
Ecole maternelle Domsure	Tél. : 04 74 51 26 70
Edf dépannage	Tél. : 0810 333 001
Garderie Les P'tits Beaudoms	Tél. : 04 74 51 46 58 Mail: lesptitsbeaudoms@gmail.com
Gendarmerie	17
Mairie Domsure	Tél.: 04 74 51 22 25 Mail : mairie.domsure@wanadoo.fr
Mairie Beaupont	Tél. : 04 74 51 21 62 Mail : mairie.beaupont@wanadoo.fr
Pêche (AAPPMA)	Georges Puthet 04 74 51 21 47
Pompiers	18 ou 112
Portage ReP.A.S	Tél. : 04 74 25 85 86 (bureau) Référente Domsure Isabelle Papin : message répondeur 04 74 51 28 23 Référente Beaupont Christine Vandemaëlle : 04 74 22 50 16 Mail : asso.repas@orange.fr
Restaurant scolaire Beaupont-Domsure	Tél. : 06 03 25 21 56 Thomas Germain Mail : cantines.domsure.beaupont@gmail.com
Samu	15
Sogedo	Tél. : 03 84 48 83 37 Urgence : 03 84 70 68 86 Contact : www.sogedo.fr
Sou des écoles	Tél. : 06 78 34 37 37 Emilie Frère Mail : sou.beaupont.domsure@gmail.com
Tennis	Tél. : 06 79 05 98 48 Grégory Gouly Mail : ggouly@yahoo.com

L'histoire de la caméra « super 8 »

Un jeudi soir de novembre 1976, M. Paul Michel, maire, vient voir M. Comtet, instituteur.

M. Michel : « J'ai pensé à quelque chose. Je vais acheter une caméra pour la coopérative scolaire, à condition que vous fassiez des films sur l'école et la commune. Etes-vous d'accord ? ».

M. Comtet n'a pas le temps de répondre.

M. Michel : « Je passe vous prendre demain soir et nous allons chez M. Mégard, à Saint Amour ».

Dès le lendemain, ils allèrent chez M. Mégard.

M. Mégard : « Bonjour, qu'est-ce que vous désirez ? ».

M. Michel : « Une caméra, un projecteur, et un écran ».

M. Mégard : « Que voulez-vous comme caméra ? ».

M. Michel : « Ce qu'il y a de mieux ! ».

M. Mégard : « Muet ou sonore ? ».

M. Michel : « Sonore ! ».

Cela avait coûté une grosse somme d'argent à M. Michel qui l'avait financé avec ses deniers personnels !

Il fallait 6 piles pour la faire fonctionner ! Un film de trois minutes coûtait 60 francs ! Le coût de revient des films était donc important. M. Comtet était ravi de cette merveille technologique. Il exécuta avec plaisir cette besogne. Il fallait acheter entre 400 et 500 francs de films annuellement ! Le financement se faisait essentiellement par la vente de vieux papiers. Un contrat avec une entreprise de Cerdon était de 12 tonnes annuelles. M. Comtet et M. Janodet, instituteur à Beaupont, les emmenaient une à deux fois par an, avec un camion. Il fallait charger le camion à la main. Ils partaient le mercredi matin, dès 6 heures. Après 2 heures de voyage il fallait décharger, puis faire le voyage retour. Une fois, le camion était trop chargé : il pesait 15 tonnes ! Donc trois tonnes n'allaient pas être payées ! Ils ont donc rechargé les 3 tonnes excédentaires, pour les re-décharger à Beaupont ! Mais, tant pis, les films étaient financés...

Ce matériel sophistiqué pour l'époque était souvent en panne. Plus tard, la coopérative scolaire acheta un caméscope !

C'est ainsi que M. Comtet mis beaucoup de cœur à l'ouvrage, pendant sa longue carrière à Domsure, à filmer ses élèves et les différentes manifestations sur la commune. Grâce à lui, trois décennies de l'histoire de notre village sont gravées sur un support aujourd'hui numérisé. Nos habitants ont apprécié ces soirées de rediffusion. Sachons sauvegarder ce trésor afin qu'il puisse parvenir aux générations futures, qu'elles puissent rire de voir comment vivaient les Domsurois dans le "vieux temps" : les années 1980, 1990 ou 2000 !

Nous ne pouvons que saluer la généreuse initiative de M. Michel pour cet investissement et M. Comtet pour ce travail bénévole de très longue haleine !



Le matériel d'école des années 1970

Le guide-chant

M. Fourrier, instituteur de 1935 à 1969, l'utilisait. Il jouait également du violon à ses élèves.

M. Comtet s'en servait quelquefois au début des années 70 pour donner la note lors des chants. Les enfants jouaient quelques morceaux, comme « l'eau vive ».



Le tourne-disque

M. Comtet s'en est beaucoup servi, notamment avec les disques du CDDP, le « Centre de Documentation Départemental Pédagogique ».

Ensuite, il y en a eu un autre qui avait une prise micro. Il était aussi utilisé comme ampli.

Le poste de radio

Ce poste de radio est un véritable trésor : il appartenait à Léandre Jaillet.

A son décès, Léandre Jaillet avait légué tous ses biens à la commune, y compris sa maison. La commune avait pu construire une cantine à ses écoliers grâce à ce legs.

C'est tout naturellement que cette radio avait trouvé sa place dans la nouvelle cantine au début des années 60. Mme Josserand, puis Mme Revelut, cantinières, l'allumaient régulièrement pendant la préparation des repas.

Une pendule en bois appartenant aussi à Léandre Jaillet était installée à la cantine. Seul M. Comtet la remontait, chaque semaine. Cette pendule a aujourd'hui disparue...



Le polycopieur

C'était un appareil révolutionnaire qui permettait de faire plusieurs dizaines de documents à partir d'un original fait pour la circonstance.

Cet appareil est arrivé à l'école entre 1969 et 1974.

Il fallait d'abord faire le « stencil », qui était une matrice en version « négatif ». Le transfert d'encre se faisait à partir d'une solution à base d'alcool. On enroulait le stencil autour du rouleau, et on mettait les feuilles une à une. On pouvait réaliser jusqu'à 50 copies. Le « stencil » était difficilement réutilisable d'une année sur l'autre.

En 1979, une nouvelle technologie est arrivée : le thermo copieur aujourd'hui introuvable. Il n'y avait plus besoin d'écrire, mais il fallait déchirer les pages des livres pour pouvoir les mettre dans l'appareil et les dupliquer...

La balance

Elle servait à apprendre aux élèves comment peser. Par exemple, en cours de « leçon de choses », M. Comtet prenait un compas rangé dans sa boîte, et l'attachait à un escargot ! Et l'escargot tirait la boîte sans peine. Les élèves pesaient alors l'escargot, puis la boîte à compas, et ils constataient, médusés, que la boîte était plus lourde que l'escargot !



La machine à écrire

Elle appartenait à la mairie.

C'était une machine de marque « JAPY » dont s'est beaucoup servie Suzanne Malin, secrétaire de mairie, surtout à l'époque de la construction de la nouvelle école (1973-1974). Madame Malin a beaucoup travaillé avec cette machine. Parfois, elle restait coincée : elle allait chercher M. Comtet pour résoudre le problème.

Elle s'en servait également avec des carbones, que M. Comtet réutilisait à l'école, pour ne pas gaspiller.



Le photoscope

Il date de 1948. Il servait à la diffusion de films fixes. Il était difficile de passer les diapos avec. La lampe chauffait très fort. Les tubes verticaux étaient remplis d'eau, et permettaient ainsi le refroidissement de la lampe... Il était la propriété de la coopérative scolaire.



Les films fixes

C'étaient des films pédagogiques, récréatifs ("L'Ile aux Trésors...") ou publicitaires...

Il y en avait pour tous les âges.

Certains de ces films ont été achetés en 1955. Les derniers étaient en couleur.

Le midi, à l'interclasse, lorsqu'il ne faisait pas beau, des films récréatifs pouvaient être diffusés. Parfois, c'étaient les grands qui faisaient la lecture aux petits.



Le projecteur de diapositives

Ce projecteur a remplacé le photoscope.

Il a été financé par les « crédits Barangé », mis en place pour financer le matériel des écoles, ce n'étaient pas des crédits remboursables, mais des sommes allouées.



Chanson V'là Domsure

Cette chanson a été écrite par les instituteurs Charles Fourier et Jean Deshenry au sortir de la guerre, pour fêter le retour des prisonniers.

En 2019, elle a été enregistrée pour ne pas l'oublier. On trouve à la vielle Hélène Robin, et au chant Daniel Fourier, fils de l'instituteur. La vidéo est agrémentée de vieilles photos et cartes postales. Elle sera présentée le samedi 18 janvier 2020 lors des vœux du maire.

Dès lors, vous pourrez la retrouver sur le site internet de la commune : domsure.fr, onglet vie culturelle, page histoire.



Les artistes en répétition

Voilà DOMSURE !

Paroles: Jean DESHENRY et Charles FOURRIER
Musique: de "La Vogue de Viriat" (folklore bressan)
Harm.: Daniel FOURRIER

Gaiment

S
A
T
B

1. C'est un petit villa-ge, i-gnoré des passants tranquille et sage, dans le pays bressan

Au pied de son clocher, il vit simple et caché Dans la belle ver-du-re

La la la la Dans la belle ver-du-re

Où donc est ce beau coin?

Céler

C'est à DOMSURE, c'est à DOMSURE ! 2. Le

La la la la C'est à DOMSURE, c'est à DOMSURE ! 2. Le

2. Le Solnan, sous les saules,
Offre en toute saison
Aux fines gaules,
Vingt sortes de poissons.
Dans les mois secs et chauds,
On prend même à Leschaux,
D'innombrables fritures,
Car les poissons d'avril
SONT DE DOMSURE, SONT DE DOMSURE

3. Quand les mugnets paraissent
Dans les bois de Mailly,
Notre jeunesse
S'en va sous les taillis;
L'été les mariera,
Et l'hiver il faudra,
Des berceaux, des voitures,
Les cloches sonneront
DANS TOUT DOMSURE, DANS TOUT DOMSURE

4. De Grosset quand on chasse,
Et jusqu'à Marmancy,
Faisans bécasses
Abondent par ici.
Et Maxime ou Julien,
Dit à Charles: "Tu viens,
Tirer dans la nature?"
Oh! lièvres, gare à vous,
VOILA DOMSURE, VOILA DOMSURE!

5. Nos fermes campagnardes
Elèvent des poulets
Et des poulardes
Bien connus des gourmets.
Les gens de Saint-Anour
Y viennent certains jours,
Les goûter sans mesure,
Disant: "C'est délicieux,
D'ETRE A DOMSURE, D'ETRE A DOMSURE!"

CALENDRIER DES FÊTES

ELABORATION CALENDRIER DES FETES 2021 DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020 À 10H00 – MAIRIE DE DOMSURE

JANVIER	DIMANCHE 12	Assemblée Générale - Société de Pêche - à DOMSURE - 9h30 - Repas amical - 12h30 - « CHEZ NATHALY »
	SAMEDI 18	Vœux de la municipalité à DOMSURE - 17h30 Spectacle gratuit - Comité des Fêtes - à DOMSURE - 20h
	DIMANCHE 19	Après-midi dansant – Comité des Fêtes - à DOMSURE
	MARDI 15	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
FEVRIER	SAMEDI 1	Repas - Société de Chasse de BEAUPONT - à DOMSURE - 12h
	VENDREDI 7	Assemblée Générale Amicale Pompiers - à BEAUPONT – 20h00
	VENDREDI 14	Réunion Inter-Sociétés - à BEAUPONT - 20h
	DIMANCHE 16	Loto - Sou des Ecoles – à DOMSURE
	VENDREDI 21	Assemblée Générale Amicale Donneurs de Sang - à VILLEMOTIER - 19h00
	SAMEDI 22	Banquet des Classes BEAUPONT /DOMSURE - à DOMSURE – 12h00
	SAMEDI 29	Crêpes - Conscrits – à DOMSURE
MARS	SAMEDI 7	Vente boudin - Comité des Fêtes de BEAUPONT - à BEAUPONT 9h à 13h Vente civier - Comité de Fleurissement de BEAUPONT - à BEAUPONT de 9h à 13h
	SAMEDI 14	Carnaval pour tous les enfants : défilé, crêpes à BEAUPONT - 16h
	DIMANCHE 15	Assemblée Générale et cérémonie - Anciens Combattants - à DOMSURE Cérémonie du Souvenir - Anciens Combattants - à BEAUPONT
	SAMEDI 21	Repas - Société de Chasse de DOMSURE - à DOMSURE - 12h Journée conviviale entretien matériel Inter-Sociétés - à BEAUPONT
	MARDI 31	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
AVRIL	SAMEDI 4	Repas des Anciens à DOMSURE - offert par le CCAS - 12h « LA ROCHERE »
	DIMANCHE 12	Vente de tartes - Restaurant Scolaire - à DOMSURE (Pâques)
	SAMEDI 18	Banquet et bal des conscrits - à DOMSURE
MAI	VENDREDI 1 ^{ER}	Petit jardin - Restaurant Scolaire - à BEAUPONT
	VENDREDI 8	Cérémonies du Souvenir - Anciens Combattants BEAUPONT / DOMSURE/ PIRAJOUX Banquet des Anciens Combattants - à PIRAJOUX
	VENDREDI 8	Vide-greniers – Sou des Ecoles – à BEAUPONT
	SAMEDI 23	Fête patronale de DOMSURE : Concours de pétanque
	DIMANCHE 24	Fête patronale de DOMSURE : Fête du bonbon

CALENDRIER DES FÊTES

JUIN	DIMANCHE 7	Bourse aux livres/vinyles/jouets - Bibliothèque - à BEAUPONT de 8h à 13h
	MARDI 9	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
	VENDREDI 12	Assemblée Générale - Comité des Fêtes de DOMSURE - à DOMSURE
	JEUDI 18	Cérémonie du Souvenir au monument des fusillés à « Villeneuve » - à DOMSURE - 15h
	SAMEDI 20	Concours de pêche amical l'après-midi et repas bréchet en soirée Société de Pêche - à BEAUPONT
	SAMEDI 27	Fête de l'Ecole - à BEAUPONT Repas à midi - Restaurant Scolaire - à BEAUPONT Kermesse - Garderie Périscolaire « Les P'tits Beaudoms » - à BEAUPONT
JUILLET	SAMEDI 4	Repas interne des Pompiers - à BEAUPONT
	SAMEDI 11	Courses nature et randonnée pédestre - Repas guinguette en soirée - Feu d'artifice Comité des fêtes - DOMSURE
	MARDI 14	Course cycliste - Comité cycliste Roger Pigeon BEAUPONT DOMSURE - à DOMSURE
	SAMEDI 25	Assemblée Générale - Société de Chasse de DOMSURE - à DOMSURE - 11h
	Vendredi 31	Fête patronale de BEAUPONT
AOÛT	SAM. 1 AU LUN. 3	Fête patronale de BEAUPONT
	MARDI 11	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
	SAMEDI 22	Soirée « Poulets de Bresse » - Amicale des Pompiers - à BEAUPONT
SEPTEMBRE	JEUDI 3	Assemblée Générale - Mosaïque - à DOMSURE
	SAMEDI 5	Repas des Anciens à BEAUPONT - offert par le CCAS
	SAM. 19 et DIM 20	Enduro tracteur-tondeuse nocturne et spectacle - Comité des Fêtes - à BEAUPONT Enduro tracteur-tondeuse - Comité des Fêtes - à BEAUPONT
	VENDREDI 25	Assemblées Générales - Restaurant Scolaire, Sou des Ecoles, Garderie Périscolaire - à DOMSURE
	DIMANCHE 27	Rando cycliste « La Roger Pigeon » - Comité cycliste Roger Pigeon BEAUPONT DOMSURE - à BEAUPONT
OCT.	MARDI 13	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
	SAMEDI 24	Tartiflette (à emporter) - Sou des Ecoles - à BEAUPONT
NOVEMBRE	SAMEDI 7	Banquet des Pompiers - à DOMSURE « LA ROCHERE »
	MERCREDI 11	Cérémonie du Souvenir - Anciens Combattants - à BEAUPONT, DOMSURE, PIRAJOUX Remise de dictionnaires aux élèves de CM1 - à BEAUPONT Repas tête de veau - Comité des Fêtes de DOMSURE - à DOMSURE 12h00
	SAMEDI 14	Repas interne - Comité de Fleurissement de BEAUPONT - à BEAUPONT
	SAMEDI 21	Soirée Beaujolais Nouveau - Sou des Ecoles - à BEAUPONT
DÉC.	SAMEDI 5	Marathon du Téléthon (courses à pieds/accompagnement vélos)
	SAMEDI 12	Soirée Films Mr Comtet : « Les écoles » (1 ^{ère} partie) - à DOMSURE
	SAMEDI 19	Tirage tombola - Comité Fleurissement de BEAUPONT - à BEAUPONT

Naissances

Naël Nicolet né le 24 juin
fils de Geoffrey Nicolet et Carole Gauthier

Candice Delahaye née le 16 octobre
fille de Jean-Baptiste Delahaye
et Olympe Gourdan-Pierre

Lucia Fournier De Torres née le 23 octobre
fille de Thomas Fournier et Marie-Jeanne De Torres

Décès

Pierre Lombard
né le 21 septembre 1928, décédé le 12 juin

Marie Jo Frering épouse Rioux
née le 06 novembre 1943, décédée le 26 juillet

Yves Jaillet
né le 17 janvier 1965, décédé le 02 septembre

André Sochay
né le 30 mai 1929, décédé le 11 octobre

Jean-Claude Moninot
né le 3 septembre 1952, décédé le 2 décembre

Mariage

Elodie Gaillot et Alexandre Ponthus
le 06 juillet

Daniela Favero et Antoine Perez y Alvarez
le 14 septembre

PHOTO MYSTÈRE

Quelle est cette pierre, quelle est cette
histoire ?

La réponse vous sera donnée lors des vœux du maire,
le samedi 18 janvier 2020, à 17h30.

VIVRE à DOMSURE

